

Etaient présents :

- |              |                 |                 |
|--------------|-----------------|-----------------|
| - G. PERCEAU | - H. MAILLARD   | - P. CARVALHO   |
| - C. LOK     | - J. FONTAINE   | - F. TRUCHETET  |
| - P. SENET   | - JF. CUNY      | - A. DOMPMARTIN |
| - S. MEAUME  | - T. BOYE       | - O. DEREURE    |
| - P. MODIANO | - N. ABDOUCHELI |                 |
| - N. BENETON | BAUDOT          |                 |

❖ **BIOPSIE DES ULCERES REBELLES :**

Après une 1<sup>ère</sup> lecture critique, les modifications ont été adressées à la revue Archives of Dermatology, qui accepte pour publication cet article. Les références précises vous seront adressées prochainement.

❖ **PRONOSTIC DES ULCERES VEINEUX :**

Evaluation des facteurs de risque. L'article issu d'une étude déjà ancienne est en cours de rédaction et sera également adressé à la revue Archives of Dermatology.

Une 2<sup>ème</sup> partie de cette étude doit mettre en valeur l'importance des facteurs psychosociaux dans le pronostic des ulcères veineux.

❖ **QUESTIONNAIRE DE PRATIQUE SUR LE TRAITEMENT DES ANGIODERMITES NECROTIQUES :**

Tous les membres du GAD ont répondu au questionnaire adressé par Patricia SENET. Leur analyse permet de dégager les grandes lignes : les greffes des angiodermes sont faites à 90% en service de dermatologie ; les critères principaux pour réaliser une greffe précoce sont l'augmentation rapide de la taille et la douleur difficile à contrôler.

Le groupe de travail (Nathalie BENETON, Olivier CHOSIDOW, Patricia SENET) envisage une cohorte prospective incluant toutes les angiodermes nécrotiques, avec une comparaison en particulier du traitement médical seul et du traitement médical associé à la greffe. Le suivi se fait à S2, S4, S8 et S12, en rajoutant 2 visites pour les patients greffés à J0 et J28. Le protocole en cours de rédaction est proposé avec le méthodologiste Eric VICAUT (URC Lariboisière- Saint-Louis). Un appel d'offre sera déposé à la SFD en mars 2012 pour le financement d'un budget inférieur à 40 000,00 €.

Il est prévu d'inclure 100 patients sur une durée de 2 ans et de remplir les cahiers du protocole par informatique.

❖ **TROUBLES TROPHIQUES ET SCLERODERMIE SYSTEMIQUE :**

Il vous a déjà été envoyé à chacun le questionnaire élaboré par Antoine CLAEYS et Patricia SENET et modifié selon vos remarques ; c'est à remplir le plus rapidement possible avant le 15/04/12 selon les conseils qui vous ont été adressés.

❖ **PUSTULOSE EROSIVE DE JAMBE :**

La bourse demandée à la SFD n'a pas été acceptée. Une bourse de 4500,00 € accordée par NOVIDERM ne sera pas suffisante ; un appel d'offre local d'un CHU CHAAFAI pourrait être une solution complémentaire.

❖ **COURS ANNUEL DU GROUPE D'ANGIODERMATOLOGIE :**

Ce cours sera organisé par Hervé MAILLARD au Mans les 18 et 19 octobre 2012. Le public prévu est large ; le programme est en cours d'élaboration par notre collègue.

❖ **ASSOCIATION LOI 1901 :**

La SFD a proposé à chaque groupe thématique de se positionner en Association loi 1901 pour faciliter la gestion et surtout la transparence ; l'accord des membres du GAD pour cette proposition était unanime. Aussi, les statuts seront rédigés très prochainement et soumis au Conseil d'Administratif de la SFD courant mars ; ils vous seront envoyés par un courriel à part.

❖ **FICHE DE RECOMMANDATION ET D'INFORMATION :**

La SFD souhaite regrouper toutes les fiches de recommandation et d'information distribuées aux malades concernant les diverses interventions thérapeutiques spécifiques à chaque groupe. Avant de les envoyer à la SFD, nous vous proposons de les envoyer à notre Présidente.